

La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

n° 8 - AOUT 2015

AGENDA

INSTANCES

Directoire 04/09

CHSCT 17/09
17/12

CTE 21/09
26/10
14/12

CME 22/09
27/10
15/12

Conseil de Surveil-
lance 23/09
28/10
16/12

05/09

Fête des jardiniers
Saint-Fiacre
(Les Vergers)

19 et 20/09

Journées Européennes
du Patrimoine

22/09

Tournoi de football de
l'Equipe de Sport
Adapté

24/09

Fête de l'Automne
(Les Vergers)



Editorial



Après sept ans à l'équilibre budgétaire, notre établissement est confronté en 2015 à un plan d'économies lié aux objectifs nationaux de maîtrise des dépenses d'assurance maladie conjugués à la politique régionale de rééquilibrage des dotations entre les établissements ayant une activité de psychiatrie.

Cette situation est nouvelle pour nous et nous conduit à nous adapter et à nous mobiliser positivement pour accompagner l'évolution de notre organisation et de nos structures de manière responsable. D'ores-et-déjà, des pistes ont été identifiées :

Pour la 11^{ème} année consécutive, l'équipe de sport adapté organise sa journée : « **Autour d'un ballon de football : rencontres sportives interrégionales** », à laquelle participeront des patients et des personnels du CH la Chartreuse et d'autres structures de soins : CATTP Escape (Chalon-sur-Saône), CHS St Ylie (Dole), ESAT Le Goéland (Quetigny), Centre de jour Victor Hugo (Dijon), UCC (Unité CHU-Chartreuse, Dijon), CATTP Bachelard (Dijon), EPSMA (Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube, Brienne-le-Chateau), ESAT Acodège (Dijon), CH de Mulhouse... Ces rencontres se dérouleront le **mardi 22 septembre 2015** de 9h30 à 15h30 sur le terrain de football du CH. Venez nombreux encourager les équipes !! »

- Pôle A : mutualisation des prises en charge de la Villa des Perrières à compter du 31 mars 2016.

- Pôle B : mutualisation des activités du CMP CATTP de Seurre avec les autres structures du Pôle B au plus tard au 30 juin 2016.

- FIPG : évolution de l'organisation avec le projet de créer un pôle médico-social.

- Pôle somatique et médico-technique : mutualisation de la biologie avec le CHU.

- ISCO : évolution de la prise en charge pour les patients pris en charge par le CMP CATTP de Seurre avant le 30 juin 2016.

- Pôle administratif : mutualisation de certains postes dans les directions fonctionnelles et évolution des processus de gestion.

Des Directoires ont eu lieu pendant l'été pour évoquer ces sujets.

Nos travaux lors des instances de septembre et d'octobre permettront de nous engager plus concrètement encore dans cette étape importante pour le positionnement stratégique de notre établissement.

Nous avons la capacité de faire évoluer collectivement notre organisation comme l'ont fait de nombreux établissements de santé et médico-sociaux publics et privés en Bourgogne et Franche-Comté.

Nous n'oublions pas que ces réorganisations doivent se faire en garantissant la qualité des prises en charge des personnes que nous soignons et accompagnons.

Une très bonne rentrée à toutes et à tous pour vous et vos familles.

Bruno MADELPUECH
Directeur du Centre
Hospitalier La Chartreuse

